

Je veux surtout parler aujourd'hui de la modification à la loi de l'impôt sur le revenu qui concerne les stimulants fiscaux destinés aux nouvelles industries dans les régions désignées. Si les forces économiques jouaient parfaitement et librement, si ce jeu des forces économiques, dont on nous parle constamment et que l'honorable député de Pontiac-Témiscamingue a mentionné, avait libre cours, il n'y aurait pas besoin de ces mesures fiscales pour certaines régions désignées, à chômage chronique et croissance lente.

Si le système fonctionnait comme il le devrait, la main-d'œuvre quitterait les régions où il y a un excédent de travailleurs ou alors les industries iraient s'y installer, mais en fait, ni au Canada ni dans aucun autre pays industrialisé, le libre jeu des forces économiques n'atteint à cet idéal. En pratique, même dans les pays industriels les plus évolués, il existera toujours des régions de chômage chronique et à croissance lente. On l'a vu en Grande-Bretagne, en France, au Danemark, en Belgique, en Norvège, en Suède, de même qu'au Canada.

Cela ne veut pas dire, toutefois, que la main-d'œuvre a refusé de bouger. En fait, dans tous ces pays, les problèmes que posent les régions à croissance peu rapide auraient été beaucoup plus graves si la main-d'œuvre ne s'était pas déplacée dans une assez grande mesure. J'ai été étonnée de lire l'autre jour que, chaque année, un citoyen américain sur cinq déménage dans un autre État. Pensez-y: un citoyen sur cinq. Cela dénote une mobilité quasi incroyable.

Même au Canada, où on est parfois porté à croire que les gens ne se déplacent pas beaucoup, les chiffres, surtout ceux du dernier recensement, prouvent que la vérité est tout autre. On est porté à le croire du simple fait que seulement 11 p. 100 de notre main-d'œuvre travaille présentement à plein temps dans l'agriculture, et aussi du fait que, selon le recensement de 1961, 45 p. 100 de la population habite maintenant les 17 régions métropolitaines examinées pour ce recensement. De 40 p. 100 en 1951, la proportion est passée à 45 p. 100 aujourd'hui. Elle augmentera sans doute encore et cela laisse supposer que la main-d'œuvre a quand même été très mobile.

Des calculs établis à l'aide des allocations familiales démontrent qu'entre 400,000 et 500,000 Canadiens changent de province chaque année. Il s'agit là d'une assez forte migration qui intéresse toutes les provinces, le Québec et l'Ontario presque autant que les provinces Maritimes et les provinces de l'Ouest. Il me semble que ces chiffres jettent une lumière nouvelle sur la société canadienne et, pendant que j'en parle, je pourrais ajouter

[M^{11e} Jewett.]

que dans les 17 régions métropolitaines du Canada qui groupaient 45 p. 100 de la population en 1961, plus de 1,700,000 personnes venaient de pays étrangers et plus d'un million des habitants de ces 17 villes venaient d'une province autre que celle de la ville où ils habitaient.

Tous ces chiffres et bien d'autres que je pourrais citer nous brossent du Canada un tableau bien différent du mythe qui a été créé. Peut-être pourrions-nous revenir sur la question plus tard, mais en attendant, pour les députés que la question pourrait intéresser, je signale que le numéro d'automne de la revue trimestrielle de Queen's publiera un article extrêmement intéressant de M^{11e} Y. Kasahara, du Bureau fédéral de la statistique, sous le titre «Physionomie des centres métropolitains du Canada.»

Même avec cette très forte mobilité de la population entre les centres ruraux et urbains et entre les différentes provinces, sans parler de la formidable migration à l'intérieur des provinces, pour laquelle nous n'avons aucune donnée statistique, nous avons encore au Canada, comme d'ailleurs dans d'autres pays industrialisés du monde occidental, des régions aux prises avec le chômage chronique, des régions où la croissance économique est lente, que les travailleurs ne veulent pas toujours quitter, ou, quand la chose se produit, il s'agit bien souvent de jeunes, donc des régions où le besoin de secours sociaux se fait durement sentir et qui comptent de nombreux chômeurs mais où les occasions d'emploi sont rares.

Les pays de l'Europe occidentale, tout comme le Canada, ont essayé de trouver des moyens de pousser les gens à sortir de ces régions. Mais leurs efforts ont bien souvent été vains. Au Royaume-Uni, par exemple, dans une tentative visant à déplacer des appareilleurs de métiers à tisser, on décida d'amener un groupe de ces ouvriers et leurs femmes en voiture visiter d'autres usines semblables dans divers endroits du pays. On leur paya leurs chambres d'hôtel et on les fit visiter les usines et la région avoisinante, dans l'espoir que quelques-uns d'entre eux au moins décideraient d'y accepter un emploi. C'était des gens qui allaient perdre leur emploi dans la fabrique où ils travaillaient alors. Mais aucun n'a accepté l'offre, après le voyage qu'on leur avait payé pour aller voir la nouvelle usine. De même, le gouvernement français et la CECA ont fait le nécessaire pour la mutation de 5,000 mineurs qui devaient être déplacés des charbonnages de Lorraine. Quand un seul mineur sur dix environ décida de déménager, le plan fut abandonné. Un dixième consentait